

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 MAI 2021**

Délibération
n° 2021.05.070.B

**Fourniture, pose et
dépose d'abris
voyageurs non
publicitaires et de
poteaux d'arrêt de
bus pour le réseau de
Grandangoulême -
Lot 2 - Avenant 3**

LE ONZE MAI DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 mai 2021**

Secrétaire de séance : Pascal MONIER

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Hélène GINGAST à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, François NEBOUT à Xavier BONNEFONT, Anne-Marie TERRADE à Michel ANDRIEUX

Excusé(s) :

Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Hélène GINGAST, Michaël LAVILLE, François NEBOUT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2021

**DELIBERATION
N° 2021.05.070.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur GERARDI

FOURNITURE, POSE ET DEPOSE D'ABRIS VOYAGEURS NON PUBLICITAIRES ET DE POTEAUX D'ARRET DE BUS POUR LE RESEAU DE GRANDANGOULEME - LOT 2 - AVENANT 3

Par délibération n°49 B du 16 mai 2019, le bureau communautaire a approuvé l'attribution de l'accord-cadre pour la fourniture, la pose et la dépose d'abris voyageurs non publicitaires et de poteaux d'arrêt de bus pour le réseau de GrandAngoulême – 2 lots.

La commission d'appel d'offres du 16 mai 2019 a attribué le lot n°2 « Fourniture, pose et dépose de poteaux d'arrêt de bus » à la société URBANEO – Z.I. Parc à stock – 62820 LIBERCOURT.

La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire à prix unitaires par émission de bons de commande, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

Par délibération n°86 B du 5 septembre 2019, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 ayant pour objet l'ajout de prix unitaires sans incidence financière.

Par décision n°143 du 26 juin 2020, le Président a approuvé un avenant n° 2 ayant pour objet un nouvel ajout de prix unitaires sans incidence financière.

Le présent avenant a pour objet l'ajout des prix unitaires suivants au bordereau des prix :

- Prix unitaire pour poteaux basic occasion.....66,30 € HT

L'avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°3 au lot 2 « Fourniture, pose et dépose de poteaux d'arrêt de bus » relatif à la fourniture, pose et dépose d'abris voyageurs non publicitaires et de poteaux d'arrêt de bus pour le réseau de Grandangoulême attribué à la société URBANEO – Z.I. Parc à stock – 62820 LIBERCOURT, ayant pour objet l'ajout de prix unitaires.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou M. Bertrand GERARDI conseiller délégué en charge de la commande publique à signer l'avenant n°3.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

18 mai 2021

Affiché le :

18 mai 2021



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

**Fourniture, pose et dépose d'abris voyageurs non publicitaires et de poteaux
d'arrêt de bus pour le réseau de GrandAngoulême – 2 lots
Appel d'offres ouvert**

Lot n°2 : Fourniture, pose et dépose de poteaux d'arrêt de bus

Avenant n°3

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Xavier BONNEFONT, Président, autorisé à signer le présent
avenant par décision n° xxx en date du xxx.

TITULAIRE DU MARCHÉ

URBANE0 - NT

ZI Parc à Stock – 62820 LIBERCOURT

Représentée par Monsieur Thierry DELCOURT, Président Directeur Général.

Numéro d'identité d'entreprise : 408 568 681 00048

Code APE : 4619 B

Immatriculée au RCS sous le n°408 568 681

IMPUTATION BUDGETAIRE

Budget Transport – Chapitre 21 – Nature 2138

Budget Transport – Chapitre 23 – Nature 2314

Budget Transport – Chapitre 011 – Nature 6063

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ

Date de signature du marché : 6 juin 2019

Date de notification du marché : 7 juin 2019

N° du marché : 19043

MONTANT DU MARCHÉ

Accord-cadre à bons de commande sur la base de prix unitaires, sans minimum ni maximum.

AVENANTS PRECEDENTS

L'avenant n°1 avait pour objet d'ajouter les prix unitaires suivants : dans le cadre de la mise en place du réseau möbius, et pour permettre la création des nouveaux arrêts dans les meilleurs délais :

- Prix unitaire location de poteau reconditionné.....30€ HT/mois
- Prix unitaire de pose de poteau provisoire / cadre pour une quantité supérieure ou égale à 50 poteaux ou cadres25 € HT
- Prix unitaire d'achat d'un cadre d'information voyageur200 € HT

L'avenant n°1 n'avait aucune incidence financière.

L'avenant n°2 avait pour objet de rajouter au bordereau des prix, le prix unitaire suivant :

- Poteau ERIS provisoire DF complet – Tête 400x300 cadre 280x630 OCCASION couleur grise RAL 7022.....295,00 € HT

L'avenant n°2 n'avait aucune incidence financière.

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de rajouter le prix unitaire suivant :

- Prix unitaire pour poteaux basic occasion.....66,30 € HT

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

L'avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
Pour le Président, par délégation,
Le Conseiller délégué, membre du bureau,

Monsieur Bertrand GERARDI